

On fait prendre cette quantité en trois doses. La veille au soir, on administre au malade 30 à 50 grammes d'huile de ricin.

Béral-conseille de recourir au traitement par l'eau tiède, en se servant de la méthode de déplacement; Soubeiran fait observer que la décoction donne une liqueur moins astringente, qu'elle est mieux supportée par les malades, et que partant elle doit être préférée.

Quand on se sert de l'écorce sèche, la dose est également de 60 grammes; on laisse l'écorce macérer pendant douze heures dans l'eau froide, avant de la soumettre à la décoction.

EXTRAIT D'ÉCORCE DE RACINE DE GRENADIER.

Pr. : Écorce sèche de racine de grenadier.....	1
Alcool à 60°	6

Préparez par lixiviation.

Cet extrait a été employé par Deslandes pour expulser le ténia; il est administré, sous forme de potion, d'après la formule suivante, qui donne un médicament moins répugnant que la décoction :

Pr. : Eau de menthe.....	60 gr.
— de tilleul.....	60
Suc de citron.....	60
Extrait alcoolique d'écorce de racine de grenadier.....	20

F. s. a.

Dans quelques cas, Deslandes prescrivait l'usage d'un extrait obtenu par l'action successive de l'eau et de l'alcool sur l'écorce de la racine de grenadier. (Inusité.)

KOUSSO.

Le Koussou, Coussou, Cotz ou Cobotz, est la fleur d'une plante qui croît en Abyssinie, le *Coussotier*, *Brayera anthelminthica* Kunth, ou *Brayera abyssina* H. Bn. (Rosacées. — Série des Aigremoinés). Dans ce pays, où, grâce à leur alimentation, la plupart des habitants sont affectés du ténia, le koussou est un des remèdes les plus employés pour l'expulser.

Le *brayera abyssina* est un arbre des régions montagneuses de l'Abyssinie, dont les rameaux alternes, velus, sont chargés des cicatrices laissées par les anciennes feuilles, et portent vers leurs extrémités de jeunes feuilles pressées, alternes, composées-pennées, rappé-

lant de loin celles des sorbiers, et dilatées à la base de leur pétiole en une longue gaine incomplète, qui se continue latéralement avec deux grandes stipules membraneuses. Les fleurs sont disposées en énormes grappes de cymes, un grand nombre de fois ramifiées, situées à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. Les axes secondaires de l'inflorescence naissent à l'aisselle de bractées alternes qui, dans la portion inférieure de ce qu'on appelle le panicule, deviennent de plus en plus semblables aux feuilles et peuvent même, avec des dimensions moindres, être tout à fait composées comme elles. Chaque fleur est accompagnée de deux ou trois bractéoles qui s'insèrent au-dessous de la base de son réceptacle.

Les fleurs de Koussou sont polygames, dioïques, leur réceptacle est en forme de sac, étranglé au niveau de son ouverture, qui est garnie d'un disque à rebord saillant et membraneux. Dans les fleurs mâles, ce sac est peu profond et ne renferme qu'un gynécée rudimentaire. Dans les fleurs femelles, au contraire, c'est une bourse plus creuse au fond de laquelle s'insèrent les ovaires et dont les styles traversent seuls l'orifice supérieur (H. Baillon, *Histoire des plantes*).

L'odeur des fleurs sèches de Koussou est caractéristique, mais faible, et ne se manifeste que sur de grandes quantités; leur saveur, d'abord peu marquée, devient bientôt âcre et désagréable. Le Koussou ancien semble perdre de son activité. Il n'y a qu'une seule manière d'administrer ce médicament, qui d'ailleurs est très-efficace. On réduit le koussou en poudre; 15 à 20 grammes de cette poudre sont délayés dans un verre d'eau tiède, et le tout est ingéré en une seule fois. Antérieurement on a évacué l'intestin au moyen d'un lavement simple.

On boit une tasse de thé une heure après l'ingestion du Koussou, et si le ténia tarde à être expulsé, on prend un verre d'eau de Sedlitz.

Pendant ce traitement, les malades éprouvent souvent quelques vomissements et des coliques.

Une analyse de M. Wittstein assigne au koussou la composition suivante :

Huile grasse, chlorophylle, cire, résine âcre, amère; résine insipide, sucre, gomme, tannin, sels.

M. Martin a retiré du koussou une matière cristallisée en aiguilles, soluble dans l'éther et dans l'alcool, douée d'une saveur styptique, il l'a nommée *Kousséine*. Puis Pavesi en 1859 et K. Bedahl en 1872 ont également extrait du Koussou des substances amorphes ou très-difficilement cristallisables, auxquelles ils ont donné le nom de

Koussine et qu'ils considèrent comme le principe actif des fleurs du Koussou. La coussine isolée par Bedall, à l'aide d'un procédé analogue à celui qui sert à préparer la santonine, n'est pas cristallisée, est peu soluble dans l'eau, mais se dissout facilement dans l'alcool et l'éther. Sa molécule ne contient pas d'azote, et sa véritable formule est inconnue.

Le koussou est un ténifuge préférable à l'écorce de racine de grenadier ainsi qu'à la racine de fougère mâle; il agit sur le ténia et sur le botryocéphale, et laisse peu de fatigue gastro-intestinale après son usage.

L'ascaride lombricoïde et les oxyures vermiculaires sont expulsés par des lavements dans lesquels on a suspendu quelques grammes de poudre de koussou.

Semences de Saoria. Ces prétendues semences viennent d'Abyssinie; ce sont, en réalité, les fruits mûrs et desséchés de *Mæsa picta* Hochst. (Myrsinées). Ces fruits sont employés contre le ténia en Abyssinie, et ils ont été l'objet des observations du professeur Strohl (de Strasbourg). On en prend 30 à 40 grammes dans une purée de lentilles et de fèves. Ils purgent et amènent l'expulsion du ténia d'une manière peut-être plus certaine que le koussou; c'est le ténicide par excellence.

Tatzé, Zarch. Ce sont les fruits du *Myrsine Africana* Lin. d'Abyssinie et d'Afrique (Myrsinées). Ils constituent un vermifuge puissant, mais moins inoffensif que les précédents; ils ont été également expérimentés avec succès par le docteur Strohl.

L'écorce de *Mussenna*. (*Albizzia anthelminthica*) A. Brongn. (Légumineuses) est employée très-fréquemment en Abyssinie comme ténicide; on en fait prendre environ 60 grammes délayés dans un liquide aqueux quelconque. Cette écorce a l'avantage de ne pas déterminer de douleurs, de nausées, ni de troubles des fonctions digestives; elle est insipide. Le lendemain de l'administration du médicament, le ténia est rendu par fragments, et la guérison est généralement complète. D'après le docteur Courbon, les insuccès observés en France, dans ces derniers temps, tiennent à ce que la dose employée était trop minime.

FOUGÈRE MÂLE.

La Fougère mâle, *Nephrodium Filix-mas*. Stemp., la médecine utilise son rhizome, désigné habituellement sous le nom de racine, et quelquefois ses feuilles.

Suivant l'analyse de Morin, le rhizome de fougère mâle contient :

Filicine, huile volatile, matière grasse, acides gallique et acétique, glucose, lévulose, tannin, amidon, matière albuminoïde, ligneux.

La filicine de Trommsdorf, acide filicique de Luck, se sépare de l'extrait éthéré de fougère, sous la forme d'écaillés jaunes; elle devient incolore par la purification. Cette substance est insoluble dans l'eau, mais elle est très-soluble dans l'alcool et dans l'éther.

La matière grasse donne, à la saponification, un acide gras liquide particulier qui mériterait une étude spéciale. C'est dans le mélange de la matière grasse avec l'huile volatile et la filicine que résident les propriétés vermifuges de la plante.

Les bourgeons foliacés de fougère contiennent, suivant l'analyse de Peschier de Genève :

Huile volatile, résine, huile grasse, matière grasse solide, chlorophylle, principes extractifs complexes.

Ici encore c'est le mélange des corps gras et de la résine avec l'huile volatile qui peut être considéré comme possédant les propriétés vermifuges.

La fougère mâle est un des bons vermifuges indigènes. Si elle a été longtemps négligée, c'est parce qu'elle n'a pas été administrée d'une manière régulière, ou que l'on n'a pas eu le soin de se servir du rhizome nouveau et convenablement récolté. Elle paraît agir sur le ténia comme un agent stupéfiant; et il faut avoir recours à un purgatif pour l'expulser. Suivant Mayor (de Genève), elle n'aurait d'action assurée que sur la variété du botryocéphale à anneaux longs. Cependant les succès obtenus en France au moyen du remède de Nouffer portent à croire qu'elle est également efficace contre le ténia armé, pourvu qu'elle soit bien administrée.

L'emploi de la fougère mâle n'est pas suivi d'accidents, et l'on peut le renouveler à plusieurs reprises sans inconvénients.

RÉCOLTE.

Le rhizome de fougère mâle doit être récolté en hiver. Il est de bonne qualité lorsqu'il possède une couleur verte; celui qui offre une teinte pâle exerce peu d'effet, suivant le docteur Mayor. Du reste, il convient de renouveler souvent ce médicament, car l'huile perd ses propriétés dans les rhizomes anciens. On assure même que le rhizome frais de fougère est plus actif que celui qui a été desséché.

Les bourgeons foliacés de fougère doivent être récoltés à l'époque du printemps où ils commencent à se dérouler.

POUDRE DE FOUÈRE MALE.

On coupe le rhizome sec de fougère mâle en tranches minces, on le secoue sur un van, de manière à séparer les écailles foliacées, on le fait sécher à l'étuve, et enfin on le pulvérise sans presque laisser de résidu. On sèche la poudre à l'étuve, et on l'enferme dans des flacons fermant hermétiquement. — *Elle est verte, d'une saveur astringente et légèrement aromatique; elle exhale l'odeur propre au rhizome.*

Guibourt pense qu'il ne convient pas de pulvériser la fougère mâle sans laisser de résidu : voici pourtant ce qu'on observe pendant cette opération. Lorsque les trois quarts de la substance ont été pulvérisés, le résidu ne paraît pas différer du rhizome lui-même. Si l'on continue à piler le dernier quart, on constate que la couleur des produits est plus foncée, leur saveur sucrée et nauséuse est moindre; mais, en revanche, leur astringence est plus prononcée. Soubeiran prescrit de mélanger les derniers produits avec les premiers.

La poudre de fougère mâle est ordonnée à la dose de 30 grammes. On fait peu manger le malade dans la journée, et on le tient à la diète le soir : le matin du jour suivant, on administre la poudre en une ou deux prises, ou bien on donne une prise le soir et une seconde le matin, et quelques heures après on fait prendre un purgatif. On répète quelquefois le remède à un ou deux jours d'intervalle. Ce médicament a pour principal inconvénient de n'agir qu'à dose très-élevée.

TISANE DE FOUÈRE MALE.

Pr. : Fougère mâle..... 30 gr.
Eau..... S. q.

On soumet le rhizome divisé à la décoction en vases clos, de manière à recueillir un litre de solution. La liqueur que l'on obtient est peu odorante et peu sapide, mais l'infusion l'est encore moins.

Cette tisane, qui ne peut dissoudre qu'une faible partie des principes actifs de la fougère, est peu efficace : elle est employée comme adjuvant dans l'administration de la poudre.

EXTRAIT DE FOUÈRE.

Pr. : Rhizome sec de fougère mâle..... Q. v.
Alcool à 80°..... Q. s.
F. s. a.

Le docteur Ebers conseille cet extrait, et le regarde comme un des remèdes les plus sûrs contre le ténia.

EXTRAIT ÉTHÉRÉ DE FOUÈRE MALE

(Huile de fougère mâle, extrait oléo-résineux de fougère mâle.)

Pr. : Rhizome sec de fougère mâle..... 1
Éther sulfurique alcoolisé à 0,76..... 2

On réduit les rhizomes en poudre demi-fine, et on les épuise au moyen de l'éther, par déplacement (fig. 82); on chasse à l'aide de l'eau la portion d'éther qui reste dans le marc, et l'on distille les liqueurs éthérées.

Un kilogramme de fougère mâle nous a fourni 96 grammes d'un produit oléo-résineux, brun, visqueux, doué d'une odeur aromatique de fougère; soluble dans l'éther, imparfaitement soluble à froid dans l'alcool à 90°; complètement soluble à chaud.

Cet extrait oléo-résineux de fougère est un excellent médicament, que les malades prennent plus facilement que la poudre. On le donne à la dose de 2 à 4 grammes, renfermé dans une capsule ou mélangé avec une quantité de poudre de fougère suffisante pour lui faire prendre la consistance d'électuaire. Une heure après, on fait prendre 30 grammes d'huile de ricin. Suivant Mayor (de Genève), cet extrait réussit surtout contre le bothryocéphale à anneaux longs, tandis que la poudre de fougère se montre plus active contre la variété à anneaux larges



FIG. 82.

Peschier recommande de préparer l'extrait éthéré de fougère avec les bourgeons foliacés; il pense que ce dernier extrait est plus actif que le précédent, et il le désigne sous le nom d'*oléo-résine de fougère*. On l'administre sous forme d'électuaire, d'émulsion ou de pilules; mais, dans ce dernier cas, il agit moins énergiquement. Il faut donner un purgatif quelque temps après l'ingestion de l'huile de fougère.

TEINTURE ÉTHÉRÉE DE BOURGEONS DE FOUGÈRE.

Pr. : Bourgeons secs de fougère.....	1
Éther sulfurique alcoolisé à 0,76.....	8

Opérez par la méthode de déplacement.

IRIS DE FLORENCE.

La seule partie de l'iris de Florence utilisée en médecine est le rhizome ou tige souterraine, que l'on désigne habituellement sous le nom de Racine d'iris. On emploie dans la médecine européenne le rhizome de l'iris de Florence, aujourd'hui cultivé en France; les rhizomes de l'*Iris foetidissima* Lin., de l'*Iris pseudo-Acorus* Lin. (flamme, faux glaïeul), de l'*Iris Germanica* Lin. (iris bleu) sont aujourd'hui entièrement inusités.

Tous ces rhizomes renferment des substances âcres et douces de propriétés purgatives; dans quelques parties de la France, les paysans emploient comme drastiques les rhizomes de l'*Iris Germanica* et de l'*Iris pseudo-Acorus* qui entraient jadis dans la formule du mellite mercuriale composé. Récamier a utilisé l'*Iris foetidissima*, dans le traitement de l'hydropisie; l'iris de Florence, quoique moins actif, possède des propriétés analogues.

On connaît assez mal la nature du principe âcre auquel il convient de rapporter les propriétés du rhizome de l'iris de Florence. Vogel a observé deux matières, qui toutes deux peuvent concourir à son action thérapeutique: une substance extractive amère, et une espèce d'huile âcre, dont il est disposé à admettre la présence dans tous les iris. Lecanu a retiré également de la racine de l'iris fétide une matière résineuse âcre, et une substance amère soluble dans l'eau. Il croit néanmoins (à tort, d'après Soubeiran) que c'est l'huile volatile isolée de ces matériaux fixes qui est le seul principe actif de la plante.

Dans la racine de l'*Iris pseudo-Acorus*, il n'existe pas d'huile volatile, mais une matière résineuse.

Le rhizome de l'iris de Florence, *Iris Florentina* Lin., renferme, suivant Vogel:

Huile grasse, huile volatile, matière âcre soluble dans l'eau, gomme, amidon.

L'huile volatile d'iris de Florence est solide; elle cristallise en lames d'aspect nacré; elle a une odeur de violette; sa composition, suivant M. Dumas, est représentée par la formule C^4H^8O ?

Le rhizome d'iris de Florence, grâce à son odeur de violette, entre dans plusieurs préparations à titre de parfum. Son âcreté le fait employer dans la confection des pois sphériques destinés à exciter la suppuration des cautères; on s'en sert aussi comme matière médicamenteuse à l'intérieur. La poudre d'iris prise à haute dose est vomitive, mais à la dose de quelques centigrammes elle agit comme un léger stimulant des bronches, et facilite l'expectoration à la fin des catarrhes chroniques: on porte la dose de 50 centigrammes jusqu'à 1 et même 2 grammes.

POUDRE D'IRIS.

On pulvérise le rhizome sec d'iris sans laisser de résidu.

POUDRE D'IRIS COMPOSÉE.

Pr. : Iris de Florence pulvérisé.....	1
Sucre.....	4

Mélez.

TABLETTES D'IRIS.

Pr. : Poudre d'iris de Florence.....	1
Sucre blanc.....	1
Mucilage de gomme adragante.....	S. q.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme.

TEINTURE D'IRIS.

(EAU DE VIOLETTE.)

Pr. : Poudre d'iris de Florence.....	1
Alcool à 80°.....	5

Faites macérer pendant dix jours, et filtrez.

Cette teinture est employée à titre de cosmétique, elle perd la plus grande partie de son parfum par la distillation.

RÉSINOÏDE D'IRIS.

Traitez la poudre par lixiviation dans l'appareil à déplacement spécial pour l'éther (*fig.* 82); laissez évaporer la solution étherée dans un courant d'air sec et sans chauffer.

La poudre d'iris fournit 0^{sr},04 par gramme d'une substance aromatique, peu colorée et offrant la consistance du miel.

SAPONINE.

La racine de la Saponaire officinale, *Saponaria officinalis* Lin., celle de la Saponaire d'Égypte, *Gypsophylla Struthium* Lin. (Caryophyllées), l'écorce de quillaia, *Quillaia smegmadermos* DC., et *Q. Molinae* R. et P. (Rosacées), les racines de *Salsepareille* et de *Polygala*, contiennent toutes un principe immédiat, la *saponine*, dont la solution jouit de la propriété de mousser fortement par l'agitation. — Retirée de la saponaire d'Égypte par M. Bussy, la saponine présente les caractères suivants :

Elle est incolore, pulvérulente; sa saveur, d'abord nulle, devient âcre après quelques instants; portée sur les membranes olfactives, elle agit comme un sternutatoire puissant. Elle se dissout dans l'eau, et sa solution aqueuse au 1/1000 est très-mousseuse; elle est soluble en très-grande proportion dans l'alcool faible, mais elle est moins soluble dans l'alcool fort. L'éther ne dissout pas la saponine; l'eau de baryte, le sous-acétate de plomb et la noix de galle la précipitent de ses dissolutions; l'acide nitrique froid la dissout; bouillant, il oxyde cette substance en dégageant des produits nitreux et en la transformant en une matière résinoïde jaune. — Sous l'influence des acides, la saponine se dédouble en glucose et en un produit spécial que Rochleder désigne sous le nom de *sapogénine*, et que Berthelot considère comme identique avec la *quinovine* ou *amer quinique*. Cette réaction conduit à classer cette substance dans le groupe des combinaisons complexes que l'on désigne sous le nom de *glucosides*.

On extrait facilement la saponine de la saponaire en traitant celle-ci par l'alcool.

La saponine extraite de la saponaire officinale et de la saponaire d'Égypte paraît être identique; elle exerce une action marquée sur l'économie; sa saveur âcre permet de penser que les substances qui la contiennent lui doivent une partie de leurs propriétés

médicinales. On ignore toutefois si les nombreuses matières qui l'accompagnent ne possèdent pas une action thérapeutique particulière.

On trouve une matière analogue, sinon identique, dans le Polygala de Virginie, dans la Salsepareille et dans la Squine.

POLYGALA DE VIRGINIE.

La racine de Polygala de Virginie, *Polygala Senega* Lin. (Polygalées) a été introduite dans la matière médicale par Tennent, savant écossais qui a longtemps exercé la médecine aux Etats-Unis, dans la province de Virginie.

La racine de polygala du commerce est composée d'un corps ligneux cylindrique et contourné, auquel adhèrent des radicules plus ou moins abondantes. L'espèce de crête saillante qui se trouve sur le corps de la racine et qui en suit les sinuosités constitue un bon caractère distinctif. La couleur de cette racine est jaune sale, son odeur presque nulle, sa saveur extrêmement piquante et âcre.

La racine du polygala de Virginie a été analysée successivement par plusieurs chimistes; c'est à l'analyse de Quévenne que nous emprunterons les résultats suivants.

La racine de polygala est formée de :

Acide polygalique (Saponine?), *acide virginique*, *acide pectique*, *acide tannique*, *matière colorante jaune*, *substance amère*, *gomme*, *albumine*, *huile fixe*, *quelques sels*.

L'acide polygalique (sénéquine de Gelhen) est la matière la plus importante de cette racine; il existe dans son tissu à l'état de liberté. Il est incolore, pulvérulent, inodore; sa saveur, d'abord faible, ne tarde pas à devenir piquante et âcre. Il produit dans le pharynx un sentiment d'astiction pénible; sa poudre excite l'éternement. Il est fixe, se dissout lentement dans l'eau froide et très-promptement dans l'eau bouillante. Sa dissolution rougit le papier de tournesol; cette dissolution, comme celle du polygala, est âcre, piquante et très-mousseuse; elle se conserve longtemps sans s'altérer.

L'acide polygalique est très-soluble dans l'alcool bouillant, et s'en précipite en partie par le refroidissement; il est absolument insoluble dans l'éther sulfurique, l'éther acétique, les huiles grasses et volatiles. Ses propriétés acides sont presque nulles, il ne déplace ni l'acide carbonique, ni l'acide sulfhydrique de leurs combinaisons. Il

forme néanmoins avec la potasse, la soude et l'ammoniaque des sels solubles dont le sous-acétate de plomb et le nitrate mercurieux précipitent l'acide polygalique à l'état de composé insoluble. La comparaison de l'acide polygalique avec la saponine a démontré à Quévenne que ces deux matières diffèrent très-peu l'une de l'autre, et, d'après l'ensemble des caractères, il est permis de croire à leur identité.

L'acide polygalique, à la dose de 30 à 40 centigrammes, tue les animaux de petite taille; à dose plus faible, il détermine des vomissements. Il exerce une action stimulante spéciale sur les membranes muqueuses, et amène une abondante sécrétion de mucus; ce phénomène explique les effets thérapeutiques de la racine de polygala dans le traitement des catarrhes anciens, surtout chez les vieillards.

La matière colorante du polygala présente une saveur amère très-intense; son odeur est nulle et sa coloration est le jaune tournant au brun. Elle fond à 160°, est un peu soluble dans l'eau, et très-soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les dissolutions alcalines.

L'huile fixe contenue en assez grande quantité dans la racine de polygala est rougeâtre, d'une consistance très-visqueuse; son odeur et sa saveur sont désagréables; elle est facilement saponifiée par les hydrates alcalins. Elle contient, toute formée, une petite quantité d'un acide gras volatil (*Acide virginéique*), présentant une odeur forte et pénétrante; cet acide se dégage en plus grande quantité par la saponification de l'huile, et paraît donner à la racine son odeur.

Propriétés thérapeutiques. La racine de polygala de Virginie possède une influence marquée sur la muqueuse bronchique dont elle augmente et modifie les sécrétions (Bretonneau). Ce médicament ne convient pas dans les affections inflammatoires à forme aiguë, mais elle est administrée quelquefois avec succès dans le traitement des catarrhes chroniques accompagnés d'une hypersécrétion muqueuse. Dans les abcès du poumon, quelques médecins donnent les préparations de polygala lorsque les accidents inflammatoires les plus intenses ont cessé. Comme cette racine est excessivement âcre, elle doit être prescrite à petites doses, prises à des intervalles de temps éloignés, sous la forme de potion, de tisane ou de vin.

TISANE DE POLYGALA.

Pr. : Racine de polygala concassée..... 10 gr.
Eau bouillante..... 1000

Faites infuser pendant 2 heures et passez.

L'infusion de polygala est beaucoup plus sapide que la décoction, et doit lui être préférée. Cette racine est assez chargée de matières âcres pour qu'une tisane préparée avec 30 grammes de racine par litre possède une saveur des plus désagréables.

En traitant le polygala par l'eau, on peut facilement en extraire tous les principes utiles. Si l'on a recours à la lixiviation, la racine grossièrement pulvérisée doit être faiblement tassée dans l'appareil à déplacement, car elle est visqueuse, se gonfle beaucoup et met obstacle au passage du liquide. On peut avoir recours à l'artifice conseillé par Mouchon, qui consiste à délayer la poudre demi-fine au moyen de l'eau et à verser dans l'appareil la bouillie qui en résulte; la matière se tasse uniformément et peut être aisément épuisée par l'eau.

En comparant l'action de la macération, de l'infusion et de la décoction sur la racine de polygala, Soubeiran a trouvé que la décoction donne toujours un liquide moins sapide. Quévenne a donné de ce fait l'explication suivante : sous l'influence prolongée de la chaleur il s'opère dans la racine même une combinaison insoluble entre l'acide polygalique (Saponine?), la matière colorante et l'albumine coagulée. Un semblable composé, moins l'albumine peut-être et plus un peu d'huile sans doute, se forme et se sépare pendant l'évaporation des solutions aqueuses du polygala. Dulong d'Astafort pense que cette combinaison constitue, pour la plus grande partie, le dépôt qui se sépare pendant la préparation de l'extrait de polygala.

POTION PECTORALE.

Pr. : Infusion de 5 à 10 grammes de polygala..... 100 gr.
Sirop de sucre..... 60

Mêlez.

SIROP DE POLYGALA.

Pr. : Racine de polygala concassée..... 1
Eau bouillante..... 5
Sucre blanc..... Q. s.

Faites infuser la racine dans l'eau pendant 2 heures, passez et filtrez; ajoutez à 100 parties de liqueur 190 p. de sucre blanc, et préparez un sirop par simple solution. 30 grammes de sirop contiennent les parties solubles de 2 grammes de racine.

Nous avons adopté la dose de polygala proposée par Mouchon; elle est, en effet, bien suffisante; mais nous ne pensons pas que la lixiviation qu'il a conseillée puisse donner un sirop très-constant dans sa composition.

EXTRAIT DE POLYGALA.

On prépare l'extrait de polygala au moyen de la lixiviation par l'alcool à 60 cent.; 100 parties de racines mondées, épuisées par l'alcool, ont fourni à Soubeiran 50 parties d'extrait présentant une consistance pilulaire. 100 parties de polygala non mondé ont donné seulement 43 p. 100 d'extrait.

On peut obtenir un extrait de polygala à l'aide de l'eau, mais l'alcool est préférable: d'abord parce que, grâce à la viscosité de la racine, l'alcool fournit plus aisément des liqueurs concentrées; ensuite parce que le poids de la liqueur à évaporer étant moins considérable, la quantité du composé insoluble, qui se produit toujours pendant l'évaporation au détriment des propriétés de l'extrait, est notablement diminuée.

VIN DE POLYGALA.

Pr. : Racine de polygala..... 10 gr.
Vin blanc..... 1 litre.

F. s. a.

C'est le mode d'administration usité aux États-Unis, à la dose d'une cuillerée de vin d'heure en heure; c'est évidemment une bonne préparation.

SAPONAIRE.

Les feuilles, les tiges et les racines de la Saponaire, *Saponaria officinalis* Lin. (Caryophyllées), sont employées en pharmacie; elles contiennent de la saponine, laquelle ne peut que difficilement être extraite de la racine à l'état de pureté.

Outre la saponine, la racine de saponaire contient une petite quantité d'une matière résineuse, des principes extractifs et gommeux, de l'albumine (Bucholz); les feuilles renferment en outre de la chlorophylle. Osborne a reconnu que la racine de saponaire, recueillie avant la floraison de la plante, fournit, lorsqu'elle est traitée par l'alcool à 90°, une solution qui donne par l'évaporation une matière cristalline, amère, neutre, fusible, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, insoluble dans l'essence de térébenthine.

TISANE DE SAPONAIRE.

C'est la forme la plus ordinaire sous laquelle on emploie la racine et les feuilles de saponaire; on incise les feuilles, on concasse les racines et on les traite par infusion. On emploie 10 grammes de feuilles, ou 20 grammes de racines sèches. La saponine se trouve dans la liqueur, et peut-être est-elle la seule origine des propriétés thérapeutiques de la saponaire.

EXTRAIT DE SAPONAIRE.

On prépare l'extrait de saponaire à l'aide de la racine ou des feuilles. Les deux extraits peuvent être obtenus par lixiviation, en humectant la plante, d'abord pulvérisée, avec la moitié de son poids d'eau froide. Il faut tasser modérément les feuilles et les racines, car, sans cette précaution, elles ne laisseraient pas écouler le liquide.

100 grammes de feuilles de saponaire mondées, épuisées par l'eau distillée, nous ont fourni 38 grammes d'extrait. 1 partie d'extrait représente par conséquent 2 parties 6/10 de feuilles sèches.

100 grammes de racine de saponaire, épuisée par l'eau distillée, nous ont donné 33 grammes d'un extrait doué d'une égale âcreté. 1 partie d'extrait représente par conséquent 3 parties de racines.

100 parties de racines épuisées par l'alcool à 60° ont fourni 25 parties d'extrait.

SIROP DE SAPONAIRE.

Pr. : Extrait alcoolique de racine de saponaire..... 1
Eau..... 2
Sirop de sucre..... 16

On fait dissoudre l'extrait dans l'eau chaude; on filtre, et l'on ajoute la solution au sirop suffisamment concentré et bouillant.

10 grammes de sirop représentent 60 centigrammes d'extrait, ou environ 2 grammes de racine.

SALSEPAREILLE.

La Salsepareille est le rhizome de différentes espèces du genre *Smilax* (Asparaginées). Son nom, tiré de l'espagnol, veut dire vigne, ronce.